



**La Guerche
de Bretagne**

63 Faubourg de Rennes
35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
☎ : 02.99.96.18.30
Courriel : accueil@ch-laguerche.fr

La Guerche de Bretagne, le 24 Avril 2020

A l'attention des familles
des résidents des services d'EHPAD

N/Réf. : CB/BB 2020.37

Objet :
COVID-19

Visites des familles

Madame, Monsieur,

Suite à l'annonce récente du Ministre de la santé ouvrant la possibilité aux EHPAD de permettre les visites des proches des résidents, je vous adresse ce courrier afin de vous en préciser les modalités.

Comme indiqué par le Ministre, ces visites sont organisées sous la responsabilité du directeur de l'établissement, qui en apprécie l'opportunité notamment au regard de la situation sanitaire et de son évolution. L'établissement se réserve par conséquent la possibilité de refuser ces visites en cas de survenue de situations confirmées de COVID dans un secteur.

Les proches souhaitant visiter un résident doivent en formuler la demande par écrit à l'adresse mail suivante : **accueil@ch-laguerche.fr**

Une planification des rencontres souhaitées sera organisée pour répondre à ces demandes, pour les deux sites géographiques (Availles et La Guerche de Bretagne). Seront priorités dans un premier temps les résidents pour lesquels le confinement a un fort impact sur la santé physique et mentale, sur appréciation de l'équipe pluridisciplinaire.

Seuls les visiteurs majeurs seront autorisés, au nombre de 2 au maximum par visite. Ces temps se dérouleront en dehors des lieux de vie des résidents (des espaces de rencontres sont en train d'être aménagés pour ces visites).

Lors de ces rencontres, et conformément aux recommandations ministérielles, les mesures barrières suivantes devront être assurées : distanciation physique (au moins 1.5M d'éloignement), lavage des mains, port du masque, aucun contact physique, auto questionnaire de santé et prise de température à l'arrivée.

Au regard des ressources que ce dispositif implique, ces visites ne pourront avoir lieu que sur les jours ouvrés (du lundi au vendredi, hors jours fériés), l'après-midi.

.../...

Une confirmation de rencontre sera adressée par mail et vous permettra de justifier votre déplacement auprès des forces de l'ordre (à l'appui de l'attestation dérogatoire - 4^{ème} motif sur la liste).

Bien entendu, l'équipe d'animation maintient la possibilité des appels par Skype qui rencontrent un réel succès. Aussi, nous comptons sur votre vigilance à ne pas faire prendre de risque à votre parent en sollicitant une visite si vous vous sentez fébrile, et alors que cette possibilité d'échange serait alors à préférer.

Comme pour les précédents courriers d'information qui vous ont été adressés, je vous rappelle que l'envoi n'est effectué qu'à destination du référent familial identifié auprès de nos services, à charge pour lui d'en informer notamment ses frères et sœurs.

Veillez agréer Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Pour le Directeur,

La Directrice Adjointe,

C. BANNETEL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Bannetel', written in a cursive style.